

La séance débute à 14h 35.

En ouverture de la séance, la Présidente Brigitte Planty rend hommage, au nom de l'ARELAB et de tous ceux qui l'ont connu comme collègue ou comme professeur, à Pierre Monat qui nous a quittés au début du mois de juillet : tous soulignent sa grande érudition et sa profonde humanité et rappellent qu'il a joué un rôle majeur au sein de notre association, ayant œuvré à sa création et à son développement.

Cette AG lui est dédiée.

**Les présents :** Sylvie David, Paulette Garret, Pierre Hunsinger, Sylvie Pédroaréna, Brigitte Planty, Gilles Roussel, Eléna Zimmermann.

**Les excusés :** Agnès Chambaret, Anne Franco, Jean Gachet, Valérie Bondenet, Cathy d'Hotman, Anne Garret, Anne Viala.

**Les pouvoirs :** Anne Franco, Jean Gachet, Valérie Bondenet, Cathy d'Hotman, Anne Garret.

La Présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour leur travail, leur soutien et leur aide tout au long de cette année scolaire : certes le travail d'équipe a quelque peu été perturbé par la crise sanitaire avec l'annulation de trois Conseils d'administration et de la sortie culturelle mais l'association a pu néanmoins poursuivre ses activités à distance.

## I. Rapport moral et d'activités :

### 1. Défense des enseignements :

#### A. À l'échelle locale :

##### a. Collège :

**Le problème du non-respect des horaires :** ce problème reste récurrent. Peu d'établissements ont retrouvé 3 h en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> ou du moins sont revenus à un total de 7 h sur le poste de LC : beaucoup d'établissements travaillent encore avec 5 h.

Pour rappel : « Les quotités horaires de cet enseignement s'inscrivent dans la limite d'une heure hebdomadaire en classe de cinquième et de trois heures hebdomadaires pour les classes de quatrième et de troisième ». L'expression « dans la limite de » est toujours problématique.

**Réticences à ouvrir un second groupe, notamment en 5<sup>e</sup> :** les chefs d'établissement sont peu enclins à ouvrir un second groupe par niveau quand le nombre d'inscrits dépasse 30 ; la plupart du temps, l'ouverture de deux groupes de latin est conditionnée à une réduction d'horaire : ainsi, une collègue a dû se résigner à ne voir ses élèves latinistes de 5<sup>e</sup> qu'une heure tous les quinze jours pour pouvoir avoir 2 groupes !

Pour rappel : « L'enseignement facultatif de LCA [...] doit être résolument ouvert à tous » (B.O. du 24 janvier 2018).

**Problème du recrutement des futurs latinistes de 5<sup>e</sup> en raison du confinement :** les professeurs n'ont pas pu passer dans les classes et diffuser les informations concernant l'option latin, d'où des effectifs généralement en baisse à la rentrée de cette année (par exemple, à L'Isle-sur-le-Doubs, l'effectif des latinistes de 5<sup>e</sup> a été divisé par deux).

**Le problème se pose également au lycée pour les effectifs de 2<sup>de</sup>.**

##### b. Lycée :

**Enseignement de spécialité :** la Présidente remercie les collègues qui ont fait remonter des informations sur les conditions d'enseignement de la spécialité cette année et qui ont fait part de leur expérience.

L'enseignement de spécialité a été ouvert cette année dans 3 établissements (Dole, Gray et Valentigney).

Mais à **Gray**, il a été décidé en fin d'année de supprimer purement et simplement la spécialité LLCA pour l'année de Terminale (Année 2020-2021). Quatre lycéens sont directement concernés et ont été contraints de passer l'épreuve du Baccalauréat à la fin de leur année de 1<sup>re</sup>. Il y avait pourtant 7 élèves de Seconde qui désiraient prendre la spécialité l'année prochaine mais on les a incités à s'inscrire en option, où l'effectif est plus important. En contrepartie de la suppression de la spécialité, la Proviseure du lycée Cournot envisage de renforcer l'option Latin. **L'information est remontée à la CNARELA**. La spécialité a été d'autant plus difficile à défendre dans cet établissement qu'il n'y avait pas de professeur titulaire de LC.

**Au lycée A. Peugeot de Valentigney**, 10 élèves étaient inscrits cette année dans la spécialité, dont 9 non latinistes et 2 inscrits aussi en option LCA. Pour l'année 2020-2021, les effectifs de la spécialité sont de 7 élèves en terminale (sur les 10 qui l'avaient prise en 1<sup>re</sup>) et 16 en 1<sup>re</sup> cette année. Les élèves (pour la plupart grands débutants) sont motivés et intéressés ; leur choix semble être voulu et non fait par défaut pour éviter les matières scientifiques. Ce sont des profils très divers : élèves de très bon niveau, élèves aux résultats fragiles, élèves ayant fait du latin au collège, élèves n'en ayant jamais fait. On voit bien qu'on touche un autre public que les élèves d'option ; du reste, on ne travaille pas tout à fait dans la même optique. Ces élèves sont tous désireux de suivre des études dans les sciences humaines. Les domaines s'avèrent variés : journalisme, Sciences-Po, orthophonie, lettres, histoire de l'art, droit.

Concernant les horaires, 4 heures de spécialité sont attribuées au groupe de Première, 6 heures au groupe de Terminale. Cathy d'Hotman précise que l'option LCA a été réduite à 2 heures hebdomadaires.

Cathy d'Hotman indique les possibilités d'association de spécialités au sein de son établissement :

- LLCA / SES (sciences économiques et sociales) ;
- LLCA / HLP (humanités, littérature et philosophie), association que les élèves prennent volontiers ;
- LLCA / HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) ;
- LLCA / LLCE italien (langues, littératures et cultures étrangères) ;
- LLCA / SVT (sciences de la vie et de la terre) ;
- LLCA / NSI (numérique et sciences informatiques) ;
- LLCA / Mathématiques.

Concernant le « Grand oral », les élèves choisiront deux questions portant sur leurs deux enseignements de spécialité, soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.

Enfin, Cathy d'Hotman évoque la richesse des programmes de la spécialité LLCA en classe de Première dont elle énonce les quatre objets d'étude :

- La cité entre réalités et utopies ;
- Justice des dieux, justice des hommes ;
- Amour, amours ;
- Méditerranée : conflits, influences et échanges.

Cathy d'Hotman conclut son compte rendu en disant que si les établissements veulent bien faire preuve d'un peu de bonne volonté pour ouvrir l'enseignement de spécialité, cela vaut vraiment la peine.

### c. Université :

**Les effectifs** : la remontée des effectifs déjà observée l'année dernière se poursuit, ce qui est tout à fait encourageant ; on compte en effet 12 inscrits en 1<sup>re</sup> année de Licence de Lettres classiques cette année.

**La préparation des concours :** plusieurs étudiants de Master s'orientent vers le professorat ; certains attendent de terminer leur Master 2 avant de préparer les concours, tandis que d'autres mènent les deux de front. Les agrégatifs (concours interne et externe) sont très impliqués dans la préparation.

**La défense des postes :** dans les années à venir, plusieurs départs en retraite sont annoncés au sein du département de Langues Anciennes ; en 2021, un départ en retraite de Professeure de grec est prévu, il faut tout faire pour que les postes soient maintenus, en mettant en avant la qualité de la formation et la vitalité de la recherche au sein de l'ISTA qui serait affaiblie si on supprimait des chaires de Professeurs.

#### **d. Certification complémentaire en LCA :**

Laurent André, chargé de mission pour les LCA, a dressé un bilan du recrutement de professeurs titulaires de la certification complémentaire pour les sessions 2018 et 2019.

Aucune information n'est parvenue sur la session 2020 car à ce jour, elle n'a pas eu lieu.

Le vade-mecum est très clair : il faut absolument s'y reporter. Il faut présenter un projet pédagogique à mettre en œuvre avec les élèves, par exemple une séquence dans une classe choisie par le candidat, qui peut en donner l'essentiel dans le dossier et préciser des aspects à l'oral.

On se pose la question de savoir si des professeurs détenteurs de la certification ont effectivement assuré des heures de LCA pour pallier l'absence d'un professeur de Lettres classiques.

### **B. À l'échelle nationale :**

#### **Les actions de la CNARELA :**

Sylvie Pédroaréna rend compte de la situation des LCA à l'échelle nationale :

- la CNARELA a été reçue début septembre au Ministère de l'Éducation Nationale ; l'audience s'est bien passée, un compte rendu sera diffusé prochainement ;
- on constate un problème d'effectifs en cette rentrée : cela s'explique par le fait que les professeurs n'ont pu passer dans les classes en fin d'année pour présenter en présentiel les options et la spécialité, d'où une baisse des inscriptions. Il faut être d'autant plus combatif cette année pour éviter que les chefs d'établissement ne profitent de cette situation pour supprimer des sections à la rentrée 2021 et que la mauvaise situation de cette année ne se reproduise plus.

### **2. Force du mouvement associatif :**

#### **A. Communication :**

##### **a. externe :**

**Le site internet :** sur la page d'accueil, on trouve les informations récentes (AG, Conférence, articles...), un lien vers la page facebook, différents onglets permettant de connaître la vie de l'association, de télécharger le bulletin d'adhésion, d'accéder aux archives, de contacter l'association. Sylvie David met à jour le site internet → une newsletter est envoyée aux adhérents à chaque nouveauté insérée sur le site internet.

**La page facebook :** elle fait partager les informations régionales, ainsi que des informations émanant de la CNARELA (annonces culturelles ou liens vers des CR d'audience...). Brigitte Planty essaie de faire vivre assez régulièrement cette page facebook.

##### **b. interne :**

**Le partage des informations et le rayonnement des initiatives :** les informations de type professionnel ou culturel sont relayées ; l'ARELAB est en correspondance étroite avec la CNARELA, par le biais de Sylvie Pédroaréna qui fait le lien.

**Lien avec l'Université et l'ISTA :** l'ARELAB diffuse les annonces de colloques et de séminaires (informations données par Sylvie David, Thomas Guard ou Marie-Rose Guelfucci).

**La diffusion de documents :** il n'y a pas eu de bulletin cette année mais l'ARELAB a diffusé des documents pédagogiques élaborés par des collègues de l'Académie, ainsi que la lettre d'infos qui accompagnait les vœux de la Présidente ; les adhérents sont également tenus au courant des actions de la CNARELA par le biais des comptes rendus qui leur sont transmis.

#### **B. Les relations avec l'Inspection :**

La communication a plutôt été assez fluide avec l'Inspection cette année, même si quelquefois certaines situations ont été source d'incompréhension !

Augustin Guillot, qui occupe désormais la fonction de Responsable académique de la formation, est remplacé par Joëlle Demêmes qui arrive de l'Académie de Grenoble.

C'est Maryse Adam-Maillet, IPR de Lettres, qui est dorénavant chargée des LCA et Juliette Georges, chargée de mission en LCA.

#### **C. Groupes de travail :**

**a. Les plantes :** 7 dossiers réalisés par le groupe de travail de l'ARELAB sur les plantes ont été finalisés ; ils sont en ligne sur le site du ministère Odysseum grâce à Pascal Charvet qui s'est impliqué dans la diffusion de ce travail, en retraduisant lui-même certains textes pour éviter de payer les droits de reproduction des traductions de la CUF et en procédant à une mise en page claire et soignée.

- *Hymne homérique à Déméter* ;

- Aristophane : *La Paix* ;

- Hippocrate : Lettre apocryphe ;

- Lucien : *Histoire vraie*, le pays des Bienheureux ;

- Virgile : *l'Énéide*, le rameau d'or ;

- Clément d'Alexandrie : *Le Pédagogue* ;

- Hildegarde de Bingen : *Livre des subtilités des créatures divines*, la mandragore.

#### **b. ECLA :**

Pour l'année scolaire écoulée, le groupe de travail sur l'enseignement conjoint du Latin et du Grec a été reconduit ; Augustin Guillot a pu le programmer dans les formations du PAF. Il y a eu une première séance au lycée Pasteur mais le groupe ne disposait pas de salle informatique... et la troisième séance a été annulée du fait du confinement...

Les ressources sont publiées sur le site de l'Académie : c'est Fanny Couturier qui s'en charge avec beaucoup d'efficacité !

Pour l'année scolaire à venir (2020-2021), le groupe de travail est également reconduit, avec 3 journées réparties sur l'année (mardi 6 octobre 2020 - jeudi 4 février 2021 - jeudi 8 avril 2021).

Les membres du groupe sont : Lydie Beucler ; Ludivine Belin ; Florence Ingelaere ; Stéphanie Milonet ; Laetitia Pernin ; Brigitte Planty ; Éléna Zimmermann.

#### **D. Manifestations culturelles :**

La sortie à Vienne et Saint Romain en Gal a dû être annulée ; elle est reportée en 2021.

#### **E. Organisation des journées de la CNARELA en octobre 2021 à Besançon :**

Brigitte Planty et Sylvie David ont été reçues en juillet au Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Besançon par Nicolas Bousquet et Carol Lixon, chargés de la communication, afin d'envisager les modalités de visite du Musée lors des Journées : il faudra prévoir plusieurs

groupes, l'effectif d'un groupe étant de 30 personnes au maximum ; on pourrait programmer la visite par exemple en deuxième partie de l'après-midi du lundi, plutôt que le mardi, afin d'éviter les surcoûts (le mardi étant le jour de fermeture hebdomadaire du musée, il faudrait payer le personnel de surveillance qui d'habitude ne travaille pas ce jour-là) ; on pourrait demander à Julien Cosnau, en charge des collections archéologiques, de nous faire une conférence sur l'histoire des collections du Musée.

Brigitte Planty et Sylvie David ont également pris rendez-vous en août auprès d'Anne Saulnier à l'Office du Tourisme de Besançon, responsable du service d'aide à l'organisation des congrès. Cet entretien a été fructueux et a permis d'aborder de nombreuses questions : on s'orienterait finalement vers la location d'une salle à l'espace Grammont qui a l'avantage d'être bien situé et qui offre la possibilité d'une restauration sur place, ce qui évite de perdre trop de temps au moment des repas ; Anne Saulnier a communiqué par ailleurs des adresses de restaurant pour le repas du lundi soir, a fait une pré-réservation pour la visite du mercredi matin (Musée du Temps ?) et a donné des conseils pour les demandes de subventions.

Pour le programme scientifique et pédagogique, Sylvie David va recontacter les collègues qu'elle avait sollicités, afin de préciser le contenu des interventions et fixer des titres de communications. Le travail du groupe de l'ARELAB sur les plantes sera présenté (Pascal Charvet sera invité aux Journées), ainsi que le travail du groupe académique (élaboration de documents pédagogiques sur le thème du temps).

**Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.**

## **II. Rapport financier :**

La trésorière Éléna Zimmermann présente le bilan financier. Elle rappelle que la cotisation est toujours de 20 Euros et qu'il faut penser à la régler à temps !

Il y a eu moins de dépenses cette année du fait de l'annulation de la sortie culturelle : le solde est positif de 123, 25 Euros.

Pour l'année à venir, il faut prévoir les dépenses supplémentaires que générera l'organisation des Journées d'Octobre.

Enfin, Brigitte Planty propose de faire passer de 100 à 150 Euros la cotisation à la CNARELA ; cette proposition est approuvée par les membres présents.

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

## **III. Questions et informations diverses :**

1. **Stages de bassin :** pour l'année écoulée, ils n'ont pas été repris dans le PAF ; pour l'année à venir, ils sont *a priori* inscrits au PAF avec public désigné : Cathy d'Hotman se charge de l'organisation et peut-être aussi Laurent André.

### **2. Les formations au PAF pour l'année 2020-2021 :**

- Tragédie grecque et théorie littéraire ;
- Voyager et explorer dans l'espace méditerranéen (seconde partie du stage de l'année dernière qui avait dû être annulée et qui a été reprogrammée le 28/09) ;
- Apulée, *Métamorphoses*, une histoire de magie ? ;
- Les épidémies dans l'Antiquité ;
- Monstres et prodiges dans l'Antiquité latine ;
- Justice des dieux, justice des hommes : la « faute tragique » ;
- L'Alcibiade de Plutarque, un héros magnifique ? (depuis l'Assemblée Générale, nous avons appris que ce stage n'aurait pas lieu, faute d'un nombre suffisant de participants, ce qui lèse les collègues en charge du programme de Terminale de grec).

**On procède à l'élection du Conseil d'administration.**

On aimerait pouvoir renouveler l'équipe du Conseil d'administration : la question de la relève est cruciale, les membres du Conseil étant peu nombreux et assurant d'autres missions en dehors de l'association ; les tâches du secrétariat sont réparties entre les membres du Conseil : la Présidente et la Trésorière relèvent le courrier les jours de CA et les comptes rendus sont pris en charge à tour de rôle par les membres du Conseil d'administration.

Il faudrait lancer de nouveau un appel à nos adhérents ou motiver quelqu'un qui a l'intention d'adhérer, en rappelant que chacun fait comme il peut pour donner un peu de son temps à l'association et que ceux qui sont loin de Besançon peuvent échanger par voie électronique.

**Le Conseil d'administration est élu à l'unanimité.**

La Présidente annonce le calendrier des réunions de l'année : 18/11/20 (avancé au 06/11/20 en raison de l'absence de salle disponible) - 16/12/20 - 03/02/21 - 10/03/21 - 07/04/21 - 19/05/21 - 23/06/21.

La séance est levée à 16h 45.

Secrétaire de séance : Sylvie David